

INFORMATIONS RELATIVES À L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

AUTORITÉ DE SURVEILLANCE AELE

Absence d'aide d'État au sens de l'article 61, paragraphe 1, de l'accord EEE

(2013/C 182/11)

L'Autorité de surveillance AELE considère que la mesure suivante ne constitue pas une aide d'État au sens de l'article 61, paragraphe 1, de l'accord EEE.

Date d'adoption de la décision:	20 mars 2013
Affaire n°:	73197
Numéro de la décision:	127/13/COL
État de l'AELE:	Norvège
Titre (et/ou nom du bénéficiaire):	Pricing mechanism of Export Credit Norway
Forme de l'aide:	s.o.
Durée:	quatre ans
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi:	Eksporkreditt Norge AS Hieronymus Heyerdahls gate 1 PO Box 1315 Vika 0112 Oslo NORWAY

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site web de l'Autorité de surveillance AELE, à l'adresse suivante:

<http://www.eftasurv.int/state-aid/state-aid-register/>
